

Ecrit par le 3 juillet 2026

Didier Hotte : « faire face aux difficultés de l'entreprise »



Didier Hotte, ingénieur de formation, chef d'entreprise -Direction générale puis rachat de Somair-Gervat, création d'Hydralians, enseigne de distribution des métiers de l'eau et du paysage- à la retraite, ancien juge au tribunal de commerce d'Avignon, président du [Cip 84](#) de l'[Apesa 8407](#) évoque la prévention en cas de difficultés dans l'entreprise.

«Le CIP -prévenir les difficultés des entreprises- est, au départ, une structure nationale avec des délégations régionales et départementales, créées sous la sous forme d'associations complètement indépendantes, détaille Didier Hotte. Le CIP 84, Centre d'information sur la prévention des difficultés des entreprises en Vaucluse, propose aux chef(fe)s d'entreprise d'être reçus de manière confidentielle, anonyme et gratuite par un trio d'experts : expert-comptable ou commissaire aux comptes ; avocat et ancien juge du tribunal de commerce. Ces trois experts bénévoles reçoivent les chefs d'entreprise pour les aider à anticiper les difficultés et les informer des solutions possibles. Ils renseignent sur les outils et solutions et sur les droits et procédures. En tout, le CIP 84 compte 32 membres : 11 experts-comptables ou commissaires aux comptes, 10 anciens juges du Tribunal de Commerce d'Avignon et 11 avocats. Ces rencontres avec les chefs d'entreprise en demande ont lieu, tous les jeudis, de 14h à 17h, trois fois par

Ecrit par le 3 juillet 2026

mois à Avignon, et une fois par mois à Carpentras. Une équipe de bénévoles dévouée aux chefs d'entreprise en difficultés financières.»



Didier Hotte, Copyright MMH

Comment ça se passe

«Les chefs d'entreprise prennent rendez-vous et s'y rendent avec la personne de leur choix comme un comptable, un conseiller d'entreprise pour venir exposer leur problématique aux trois experts. L'entretien est anonyme, confidentiel et gratuit.»

Comment faire pour ne pas agir avant qu'il ne soit trop tard ?

«Justement, en se préoccupant de faire le point comme l'analyse de la situation qui débute par 'l'anamnèse' matérielle, économique et sociale de l'entreprise, soit le recueil d'indices permettant d'établir un début de diagnostic afin de mettre au jour les difficultés.»

Ecrit par le 3 juillet 2026

Où en est le chiffre d'affaires ?

«En progression, stable ou en baisse et depuis combien de temps. Même chose à propos du carnet de commande, les charges, les résultats. Vient, ensuite, la situation de la trésorerie : l'argent disponible, les relations avec le banquier, l'endettement bancaire, le niveau des dettes fournisseurs, de la dette clients, du niveau des dettes sociales et fiscales. Enfin, l'on examine l'environnement de l'entreprise : le nombre de clients et celui des fournisseurs principaux.»

Le diagnostic

«Les experts interrogent l'entrepreneur sur ce dont il aurait pu faire l'objet comme un contentieux client ou fournisseur ; un redressement fiscal ou social ; la condamnation d'une indemnité importante ; un sinistre important ou encore la mise en œuvre d'une procédure de licenciements. L'ensemble de ces paramètres permet de mettre aux jours les éléments importants qui pourraient potentiellement impacter l'entreprise.»



Copyright Freepik

Au terme de l'entretien

«Au terme de l'entretien les experts peuvent orienter le chef d'entreprise vers des solutions les plus

Ecrit par le 3 juillet 2026

adaptées. S'il ne fallait retenir qu'une chose ? Le chef d'entreprise doit, avant tout, anticiper. Car, hélas, la plupart du temps les dirigeants arrivent trop tard.»

Ce que l'on ne veut pas voir

«Le dirigeant observe des clignotants tels que les retards de paiement d'un ou plusieurs clients, qui vont le conduire à des retards de paiement auprès des organismes sociaux, ce qui génère du stress puis de l'anxiété. Le chef d'entreprise n'est plus en capacité d'honorer ses échéances de fin de mois. Ce sont ces clignotants qui co-agissent sur son comportement. Au niveau légal, une personne en cessation de paiement dispose de 45 jours pour déclarer ses difficultés au tribunal des affaires économiques. En se déclarant à temps, dans ce délai, personne ne peut l'accuser d'avoir fait une faute de gestion personnelle. A contrario, au-delà de 45 jours, le dirigeant peut être pris en faute de gestion et être poursuivi à titre personnel.»

Le rôle du CIP84

«Le rôle du CIP84 est d'attirer l'attention sur toutes ces problématiques et de dédramatiser l'appel au secours du chef d'entreprise, auprès du tribunal commerce car l'instance doit agir comme un véritable protecteur du chef d'entreprise. Ainsi, le chef d'entreprise en difficulté peut se mettre, via le pôle prévention, en protection du président du tribunal ou du président honoraire. Dans les pistes pour aider le chef d'entreprise ? Un des experts peut tout à fait appeler la Banque de France, l'Urssaf ou encore les impôts pour demander un étalement de la dette, dans la mesure où il sent une réelle volonté du chef d'entreprise de s'en sortir.»

[Didier Hotte : Eradiquer le suicide chez les chef\(fe\)s d'entreprise](#)

Les chiffres

«L'an dernier, en 2024, nous avons traité, pour le Cip 84, 92 dossiers, contre 85 en 2023. A fin mars 2025, nous étions à plus de 35. Là encore, comme pour l'Apesa 8407, nous assistons à un accroissement des demandes des chefs d'entreprise en butte aux difficultés. Nous assistons à tous les cas de figure, avec un redressement de la situation, un étalement de la dette ou lorsqu'il est trop tard une liquidation. Mais à chaque fois, nous conseillons aux dirigeants de se mettre en protection au tribunal de commerce, afin de ne pas être poursuivis à titre personnel.»

Les activités fragilisées

«Les activités fragilisées sont les artisans du bâtiment, les métiers de bouche : restauration, fastfoods, bars, les professions paramédicales, professions de beauté et agriculteurs. Ce sont ces mêmes professions qui sont suivies par l'Apesa 8407.»

Les infos pratiques

Cip 84 et Apesa 8407 au 06 11 55 61 97. Contact84@apesa-france.fr et cipvaucluse@gmail.com

Didier Hotte : Eradiquer le suicide chez les chef(fe)s d'entreprise



«J'ai été chef d'entreprise à 28 ans, en créant ma première société, relate Didier Hotte, ingénieur de formation, chef d'entreprise -Direction générale puis rachat de Somair-Gervat, création d'Hydralians, enseigne de distribution des métiers de l'eau et du paysage- à la retraite, ancien juge au tribunal de commerce d'Avignon et président de l'Apesa 8407 (Aide psychologique aux entrepreneurs en souffrance) et du Cip 84 (Centre d'information sur la prévention des difficultés des entreprise). Et je viens, aujourd'hui, vous parler des difficultés éprouvées par les chefs d'entreprise»

Ecrit par le 3 juillet 2026

«L'Apesa 8407 -Vaucluse Ardèche, créée en 2017- est une association indépendante, départementale reliée à [Apesa France](#) -créée en 2013- qui signifie : 'Aide psychologique aux entrepreneurs en souffrance aiguë' explique Didier Hotte. Ces structures ont été fondées par les greffiers des tribunaux de commerce, sensibles au désarroi et profond mal être des chefs d'entreprise. Pour être précis, l'Apesa France est née de la rencontre professionnelle entre un Greffier : Marc Binnie (Grefe du Tribunal de Commerce de Saintes) et d'un Psychologue-Clinicien : Jean-Luc Douillard, sensibles au désarroi et profond mal être des chefs d'entreprise qu'ils rencontraient.»

L'Objectif

«En effet, l'objectif du dispositif créé par l'Apesa France, en 2013, est de venir en aide aux chefs d'entreprise en situation de détresse psychologique, voire suicidaire suite aux difficultés financières de leurs entreprises. Celui de l'Apesa 8407 reste le même porté, avant tout, par une équipe de bénévoles au service de ces dirigeants en grandes difficultés psychologiques.»

Une actualité brûlante

«Nombre d'agriculteurs, de chefs d'entreprise et d'artisans se suicident. Or, l'on constate que ces suicides sont intervenus après d'importantes difficultés financières rencontrées dans leurs entreprises. Le fer de lance du dispositif Apesa 8407 est constitué par son réseau de sentinelles : agent consulaire, ancien juge, commissaire au compte, expert-comptable, avocat, pouvant détecter la crise suicidaire chez les chefs d'entreprise en état de vulnérabilité. Après que la sentinelle ait détecté cette souffrance aiguë, elle propose au dirigeant de lancer une alerte qui consiste à remplir un document non intrusif envoyé à une coordination nationale -et après accord du chef d'entreprise-. Celle-ci rassemble 12 psychologues, dont le plus proche, se mettra en rapport avec le chef d'entreprise, et fera le point avec lui.»

Eviter la crise suicidaire

«En cas de crise aiguë, le Samu ou les pompiers seront immédiatement diligentés auprès de la personne pour une prise en charge immédiate. Si, lors de l'entretien, le chef d'entreprise se révèle fragile, et nécessite un soutien psychologique, il sera alors accompagné par un psychologue proche de chez lui, l'association prenant à sa charge le coût de 5 à 7 séances de psychothérapie. Ces psychologues ont suivi des formations spécialement dévolues au profil des dirigeants.»

[Didier Hotte : « faire face aux difficultés de l'entreprise »](#)

Le chef d'entreprise et le...gouffre

«En France, 9 000 personnes se suicident chaque année, dont 1 à 2 voire plus, par jour, sont des chefs d'entreprise. Dans l'année 2023-2024, le Vaucluse et l'Ardèche totalisaient 35 signalements, soit autant de personnes signalées par les sentinelles puis accompagnées pendant 5 séances mentionnées chez le psychologue. A fin avril 2025, nous sommes déjà à plus de 26 chefs d'entreprise signalés et accompagnés dans leur démarche de recouvrer un meilleur équilibre. Cette accélération est très préoccupante.»

Ecrit par le 3 juillet 2026

Que vivons-nous là ?

«Nous vivons une période anxiogène, où les dirigeants sont assujettis au remboursement de la période post Covid. La Direction départementale des finances publiques (Ddfig) et l'Urssaf (l'Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales) et les banques (PGE, prêt garanti par l'Etat) n'ont pas ou peu relancé les retards de règlement pendant la Covid. Les dettes se sont accumulées. Les organismes sociaux -à juste titre- sont en train de réagir. Le mal-être financier et psychologique croît chez les chefs d'entreprise.»

Le coût de l'accompagnement

«La problématique de l'Apesa 8407 est de pouvoir honorer ses engagements vis-à-vis de la coordination nationale et des psychologues. Heureusement, nous sommes soutenus financièrement par nos membres fondateurs, bienfaiteurs, par des organismes de santé au travail, ainsi que par la Région Sud-Paca. Cependant les chiffres du 1^{er} trimestre 2025 évoquent une courbe croissante très importante de demandes d'aide psychologique des dirigeants qui va faire exploser notre budget. La prise en charge de l'accompagnement d'un chef d'entreprise pour 5 séances est d'environ 500€. Notre budget annuel est d'environ 20 000€. Au regard des derniers chiffres, pour répondre à la demande, nous aurions besoin, a minima, de doubler notre budget.»



Copyright Freepik

Ecrit par le 3 juillet 2026

Que se passe-t-il après ces 5 entretiens ?

«En général, les chefs d'entreprise se sentent mieux. Exceptionnellement, deux séances supplémentaires peuvent être prises en charge -7 séances chez le psychologue en tout par l'Apesa 8407- Ensuite, soit le chef d'entreprise a redémarré son activité, ou s'est mis en redressement, ou en liquidation et, à partir de là, va rebondir. L'important ? Pour l'Apesa 8407 c'est la santé mentale et psychologique du chef d'entreprise. La santé financière de l'entreprise sera, quant à elle, plutôt examinée dans le cadre du CIP84, pour prévenir les difficultés financières des entreprises.»

Que sont devenus les chefs d'entreprise ?

«Hélas nous avons tout vécu : Des chefs d'entreprise qui vont mieux, d'autres qui ont déclaré de longues maladies et là, ont été accompagnés par [Caire 84](#) (Cancer aide info réseau entrepreneur). Lorsque le chef d'entreprise a une volonté de rebondir, il est dirigé vers [60 000 rebonds](#), association prenant en charge les chefs d'entreprise qui ont connu la liquidation, et qui souhaitent regagner l'entrepreneuriat ou revenir au salariat. Hélas, nous avons aussi déploré, il y a 3,4 ans, le suicide de deux hommes.»

Y-a-t-il une corrélation entre l'impact des émotions et la santé ?

«Les chefs d'entreprise aidés sont à 75% des hommes et à 25% des femmes. Y-a-t-il une corrélation entre le poids de l'entreprise, l'impact des émotions et la santé, comme, notamment les personnes en affection de longue maladie, ou ayant déclaré une maladie grave ? Une sentinelle n'est ni médecin, ni psychologue. Elle est là pour détecter le mal être, une crise aiguë, voire suicidaire du chef d'entreprise. Pour le reste, nous ne nous permettons pas de faire une relation, dans la mesure où l'on ne va pas jusqu'à rentrer dans la notion médicale.»

En 2024, 682 chefs d'entreprise vauclusiens ont perdu leur emploi

Selon une étude de l'observatoire Altars/GSC, 682 chefs d'entreprise vauclusiens ont perdu leur emploi en 2024. Les très petites entreprises de moins de 3 salariés sont les plus touchées. Les secteurs les plus impactés sont le bâtiment, le commerce, notamment de détail, l'hébergement, la restauration et les débits de boissons, les services aux entreprises. Dans le Gard, 635 dirigeants se sont retrouvés au chômage.

Les infos pratiques

Cip 84 et Apesa 8407 au 06 11 55 61 97. Contact84@apesa-france.fr et cipvaocluse@gmail.com